



CONVOCAATION

Conformément à l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, le Collège des Bourgmestre et échevins invite les conseillers à assister à la prochaine réunion du Conseil communal qui aura lieu

le vendredi 27.10.2023 à 14:00 heures
dans la salle polyvalente (dernier étage Maison communale),
2, rue du Château, L-8385 Koerich

aux fins de délibérer sur les points faisant l'objet de l'ordre du jour conformément à ce qui suit:

Séance publique

Art. 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Art. 10. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu;

en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le ministre de l'Intérieur.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 29.09.2023
2. Sicona- programme d'action annuel 2024 – approbation
3. Approbation du Règlement de circulation modifié de la Commune de Koerich
4. Projet de réaménagement montée St Hubert à Koerich – approbation projet et devis afférent
5. Approbation du nouveau Règlement sur les Bâtisses, les Voies publiques et les Sites
6. Délibération d'urgence : ordonnancement d'une dépense dans le cadre établi par l'article 132 de la loi communale du 13 décembre 1988 (telle qu'elle a été modifiée) : mise en sécurité école fondamentale - approbation
7. Mise en sécurité/conformité de l'école fondamentale – approbation projet, devis et crédit spécial afférent –
8. Projet d'aménagement d'une piste de pétanque et des alentours – approbation projet, création article et vote devis afférent
9. Projet de de rénovation bâtiment "ancienne Mairie" – vote du projet et du devis afférent
10. Acquisition d'une scie combinée pour les besoins du Service de régie/atelier - approbation
11. Acquisition d'un véhicule utilitaire pour les besoins des services du garde-forestier - approbation crédit supplémentaire requis
12. Projet de morcellement – chemin de la Fontaine
13. Acte de vente N°11.722/2023 du 6 octobre 2023 : ACK-consorts Bernard – acquisition d'immeuble (N°989/5071, section A de Koerich, lieu-dit « rue principale ») – approbation –
14. Budget de l'exercice 2023 –service ordinaire– première modification des recettes et des dépenses
15. Approbation décompte « Beautiful Decay Festival » 2023
16. Nomination des membres de la Commission scolaire communale
17. Allocations de dons divers - approbation
18. création poste de réceptionniste
19. Rapports et informations

Séance à huis clos

20. Nomination - poste d'employé communal – groupe de traitement B1 – pour les besoins du Secrétariat communal/Ressources Humaines – décision de placement

Koerich, le 20.10.2023

Pour le Collège des Bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre,
Daniel WIRTH

Le Secrétaire communal,
Patrick LECOQ